

DEPARTEMENT de L'HERAULT



2, avenue Gabriel PERI
34400 SAINT-JUST
Tél : 04 67 83 56 00
Fax : 04 67 71 95 08



Certificat d'affichage

Je soussigné Hervé DIEULEFES, Maire de la Commune de SAINT-JUST, certifie avoir fait afficher aux lieux accoutumés :

- **L'Arrêté n° 08-2022 en date du 05 mai 2022, portant Ouverture de l'Enquête Publique relative à la révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Lunel.**

à compter du 16 mai 2022 jusqu'au vendredi 22 juillet inclus.

Fait à SAINT-JUST, le 24 mai 2022

Le Maire
Hervé DIEULEFES

